

Cudrefin le 5.12.24

Concerne préavis 89.2024

Travaux de dragage à l'entrée du port du village.

Suite à la séance d'information du 18 novembre 2024, en présence du Syndic Monsieur Richard Emmenegger et du Municipal Monsieur Jean-François Amiet en présence des représentants de la commission des finances et de la commission technique à doc.

Concernant le dragage de l'entrée du port du village, et suite à la discussion, il en ressort la nécessité d'effectuer les travaux de dragage pour son bon fonctionnement.

Au cours de la séance nous avons abordé la possibilité de créer une fosse à la suite du cours d'eau la Molietaz, déjà effectué par le passé et ceci afin de retarder l'ensablement naturel de l'embouchure du port .

selon la municipalité des travaux de dragage ont déjà été effectués fin 2021, le coût supplémentaire actuel si nous décidons de faire les travaux selon l'offre de l'entreprise ,représente une somme de 50'000 Frs (supplémentaire) .

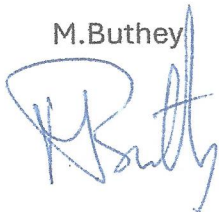
Il n'est pas prouvé actuellement que ces travaux supplémentaires occasionneront un espacement de dragages des ports.

Une réflexion ainsi qu'une étude doit être menée sur les mouvements hydrogéologie de la rive sud du lac de Neuchâtel ce qui nous permettra de mieux comprendre ainsi que d'anticiper les dépenses (coûts) de dragage des entrées des 2 ports de Cudrefin.

Et bien évidemment par la suite d'intégrer ses dépenses au budget de fonctionnement des ports, car le dragage se pratique périodiquement

En conclusion, La commission composée de Monsieur Buthey ,Monsieur Monnard ,Monsieur Sémon estiment nécessaire d'effectuer les travaux de dragages à cette période en profitant de la synergie entre les travaux de la rive du camping et les travaux de dragage.

M.Buthey



M.Monnard



M.Sémon

